

CONSEIL SYNDICAL DU SIVU DE LA FIN DE CHAMPAGNE

SEANCE DU 02 AVRIL 2025

Convocation : 17/03/2025

Affichage : 03/04/2025

L'an deux mil vingt cinq, le deux avril, à 19h00, le Comité Syndical du SIVU de la Fin de Champagne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de LA BARRE, sous la présidence de Monsieur GIMBERT Philippe, Président.

Présents : GIMBERT Philippe, PAILLARD Frédéric, SEC Alexandre, FUMEZ Christian (suppléant)
Absents excusés : JEANVOINE Luc, RACINE Philippe, TATIN Christophe
Secrétaire : PAILLARD Frédéric.

Quorum :4

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2024
- Vote du Compte Financier Unique 2024
- Affectation des résultats
- Vote du Budget Primitif 2025
- Questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 DECEMBRE 2024

Monsieur le Président rappelle les points abordés lors de la dernière séance. Les élus n'ont pas de remarques. Le procès-verbal est approuvé par 4 voix pour.

APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Monsieur GIMBERT quitte la salle.

La secrétaire explique les nouveautés et changements liés au Compte Financier Unique par rapport au Compte Administratif du Maire et au Compte de Gestion de la Trésorière.

Monsieur PAILLARD Frédéric prend la présidence et présente les résultats de l'exercice 2024 qui peuvent se résumer comme suit :

	Résultat clôture N-1	Part affectée à l'investissement N	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture N
Investissement	64 631.54		-42 749.01	21 882.53
Fonctionnement	9 212.98		9 589.64	18 802.62
Total	73 844.52		-33 159.37	40 685.15

Le Conseil Syndical, après avoir pris connaissance des chiffres approuve par 3 voix pour, le Compte Financier Unique.

Monsieur GIMBERT reprend sa place au sein de l'assemblée.

AFFECTATION DU RESULTAT 2024

Le Compte Financier Unique (CFU) présentant un excédent en investissement de 21 882.53 €, Monsieur explique qu'un simple report des soldes de 2024 est à prévoir.

Le report des résultats se présente comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice	
a. Résultat de l'exercice	9 589.64 €
b. Résultats antérieurs reportés	9 212.98 €
c. Résultats à affecter (a+b)	18 802.62 €
d. Solde d'exécution d'investissement	21 882.53 €
e. Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
Besoin de financement F	0.00 €
AFFECTATION (=c)	18 802.62 €
Affectation en réserves R1068	0.00 €
Report en exploitation R002	18 802.62 €
DEFICIT REPORTE D002	0.00 €

Le Conseil Syndical approuve par 4 voix pour, le report des résultats tel que présenté.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Président présente le budget et apporte les explications notamment sur les investissements à réaliser.

Après avoir échangé, le Comité Syndical, approuve à l'unanimité le budget tel que proposé à savoir :

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses :	84 078.38 €
Recettes :	65 275.76 €
Résultat d'exploitation reporté	<u>18 802.62 €</u>
Total recettes :	84 078.38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	186 195.78 €
Restes à réaliser :	<u>0.00 €</u>
Total dépenses :	186 195.78 €
Recettes :	164 313.25 €
Restes à réaliser :	0.00 €
Résultat exécution investissement reporté :	<u>21 882.53 €</u>
Total recettes :	186 195.78 €

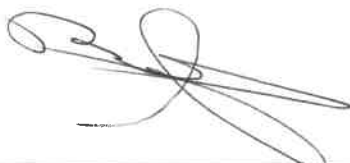
QUESTIONS DIVERSES

- Dissolution du SIVU : la commune de Montepain doit délibérer pour approuver la dissolution. La Préfecture validera ensuite cette dissolution par arrêté et la trésorerie sera en mesure d'arrêter les comptes au 30/06/2025.
- Bail : une demande a été faite pour transférer le bail à la commune concernant les antennes posées sur le château.
- Prochaine réunion : avant le transfert.

La séance est levée à 19h40.

Le Président
P. GIMBERT



SECRETAIRE	PRESIDENT
Monsieur PAILLARD Frédéric	Monsieur GIMBERT Philippe
	

Liste des délibérations

Intitulé de la délibération	Numéro
Approbation du Compte Financier Unique	2025/001
Affectation du résultat 2024	2025/002
Vote du Budget Primitif 2025	2025/003